



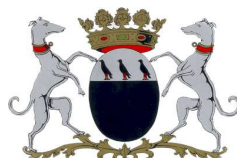
**Collège des Bourgmestre et Echevins
02.03.2010**

Agenda 21 local de Woluwe-Saint-Pierre

Diagnostic de développement durable de la commune de Woluwe-Saint-Pierre

SYNTHÈSE

Muriel Frisque
Chargée de mission Agenda 21 local



Introduction : méthodologie

Pour réaliser le diagnostic de développement durable de la commune, nous avons entrepris, avec la participation de la firme Ramboll Management Consulting, les **démarches** suivantes :

- recherche et analyse de données écrites ;
- entretiens auprès des services communaux et des politiques ;
- consultation des agents communaux via une enquête électronique ;
- récolte des réflexions croisées des citoyens lors des Forums 21.

L'ensemble des informations récoltées grâce à ces démarches est repris dans les **trois documents** suivants :

- **Le Diagnostic de Développement Durable – Commune de Woluwe-Saint-Pierre**
 - Annexe 1 : Programme de politique générale – Mandature 2007-2012
 - Annexe 2 : Les atouts 'verts' et 'bleus' de Woluwe-Saint-Pierre
 - Annexe 3 : Répertoire des bonnes pratiques identifiées à WSP
- **Les résultats de l'enquête sur la durabilité des pratiques au sein de l'administration communale**
- **Les comptes-rendus des Forums 21**
 - Biens naturels communs
 - Habiter et se déplacer
 - Vie de quartier, économie vivante et durable
 - Equité et cohésion sociale

Le **10 chapitres** qui suivent synthétisent et croisent ces trois documents avec les **Engagements d'Aalborg** signés par la commune de Woluwe-Saint-Pierre en février 2009. Pour rappel, un minimum de cinq engagements devront être sélectionnés comme priorités dans le cadre de l'élaboration du plan d'action – Agenda 21 local.

Pour chacun des engagements, les observations sont classées en :

- **4 sections**, selon leur source en faisant une distinction supplémentaire entre ce qui concerne le territoire communal en général (en ce compris les initiatives émanant de la société civile) et ce qui relève de l'action de l'administration communale :
 - caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre (Diagnostic) ;
 - action communale (Diagnostic) ;
 - Forums 21 ;
 - Enquête au sein du personnel communal.
- **4 points**, selon qu'elles soulignent, en termes de développement durable,
 - un atout (A) ;
 - une faiblesse ou un manque (F) ;
 - une opportunité (O) ;
 - ou une menace (M).

Remarques :

1. L'ensemble des thèmes repris dans les Engagements d'Aalborg ne s'applique pas forcément à la réalité de Woluwe-Saint-Pierre. Tous n'ont donc pas fait l'objet de la même attention. Par exemple, en raison de la quasi absence de foncier disponible dans la commune, le point 5 – Planification et Conception – n'a été que peu développé.

2. Woluwe-Saint-Pierre entame l'élaboration de son Agenda 21. Le point 2 – Gestion locale vers la durabilité – devrait prendre plus d'importance à l'avenir.

1. Gouvernance

Nous nous engageons à stimuler nos processus décisionnels par un recours accru à la démocratie participative.

Nous travaillerons donc à :

1. Continuer à développer une **vision largement partagée** et à long terme d'une ville durable.
2. Développer la participation et les **compétences en matière de développement durable** dans la communauté locale et l'administration communale.
3. Inviter **tous les acteurs de la société locale** à participer réellement à la prise de décision.
4. Prendre nos décisions dans un esprit d'**ouverture**, de **responsabilité** et de **transparence**.
5. Coopérer efficacement et dans un véritable **esprit de partenariat** avec les communes voisines, d'autres villes et d'autres niveaux d'administration et de gouvernement.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>A : 3 Conseils consultatifs (personnes handicapées, sport, coopération au développement) A : Centres de quartier et vie associative</p> <p>F : Comités de quartier peu visibles</p> <p>O : Guichets de quartier ; mobiliser le monde associatif autour du thème du développement durable O : Chant d'Oiseau – Quartier durable</p>	<p>A : Rencontres citoyennes A : Forums 21 A : Collaboration entre commune et société civile (par ex. ANLH)</p> <p>F : Stratégie d'amélioration continue peu développée (analyse des besoins, suivi des politiques et programmes, adaptation des compétences, innovation) F : Peu de structure pérennes de participation</p> <p>O : Coopération avec autres autorités publiques à améliorer</p>
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>A : Centres et maisons de quartier, Wolufestival A : Réalisation d'une enquête auprès des citoyens sur l'accueil</p> <p>F : Accueil des nouveaux habitants trop irrégulier F : Manque de dynamisme dans la communication communale F : Information insuffisante sur la vie de quartier</p> <p>O : Wolumag ; site internet communal (service communal plus personnalisé grâce à communication numérique) ; guichet communal info-quartier</p> <p>M : Essoufflement des comités de quartier ; individualisme ; afflux de personnes ne parlant pas la langue et ne 's'installant pas' dans la commune (expatriés)</p>	<p>A : 98% des répondants connaissent ou ont entendu parler du développement durable A : 98% des répondants connaissent ou ont entendu parler des accords de Kyoto A : 99% des répondants connaissent ou ont entendu parler de l'Agenda 21 A : Connaissance par les répondants des actions communales en faveur du dd : 35% savent de quoi il s'agit, 45% en ont juste entendu parler ? : Les avis sont partagés sur la qualité de l'information des citoyens</p> <p>F : La consultation des citoyens dans les décisions qui les concernent est faible pour 47% des répondants et moyenne pour 32%. Pour l'élaboration et la réalisation des projets, l'implication des citoyens est jugée faible à 51% et moyenne à 31%</p> <p>F : Peu de coopération et de transversalité entre les services pour 80% des répondants F : 83% des répondants regrettent le manque de communication et d'information entre les services F : 72% estiment que la complémentarité avec les autres institutions publiques reste trop faible</p>

2. Gestion locale vers la durabilité

Nous nous engageons à mettre en application des cycles efficaces de gestion, de la formulation à l'évaluation via la mise en place.

Nous travaillerons donc à :

1. Renforcer l'**Agenda 21 local** et autres processus et thèmes locaux touchant à la durabilité dans le cœur des collectivités locales.
2. Fournir une **gestion intégrée vers la durabilité**, basée sur le principe de précaution et en relation avec la future stratégie thématique de l'Union européenne sur l'environnement urbain.
3. Définir des buts et des calendriers dans le cadre des **Engagements d'Aalborg** et créer et assurer le suivi de l'évaluation de surveillance des Engagements d'Aalborg.
4. Garantir que les sujets concernant la durabilité soient centraux dans les processus décisionnels urbains et que l'allocation des ressources soit basée sur des **critères de durabilité** forts et larges.
5. Coopérer avec **la Campagne des villes européennes** durables et ses réseaux pour surveiller et évaluer nos progrès vers les buts fixés en termes de durabilité.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
	O : Elaboration d'un Agenda 21 local
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
	O : 99% des agents interrogés connaissent ou ont entendu parler de l'Agenda 21

3. Biens naturels communs

Nous nous engageons à assumer entièrement notre responsabilité dans la protection et la préservation des biens naturels communs, et dans la garantie d'un accès équitable à ceux-ci.

Nous travaillerons donc à :

1. Réduire la consommation d'**énergie** primaire et augmenter la part des énergies renouvelables.
2. Améliorer la qualité de **l'eau**, économiser l'eau et utiliser l'eau plus efficacement.
3. Favoriser et augmenter la **biodiversité**, étendre les zones naturelles et les **espaces verts** spécifiques et en prendre soin.
4. Améliorer la qualité des **sols**, préserver les terres utilisées dans la production écologique et favoriser l'agriculture et la sylviculture durables.
5. Améliorer la qualité de **l'air**.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>Consommation d'énergie F : Importance du secteur résidentiel et caractéristiques de l'habitat (âge moyen et densification faible) ? : Connaissance de l'évolution de la consommation des particuliers O : Primes régionales et fédérales pour inciter les particuliers à construire ou rénover leur logement O : Programme régional de sensibilisation du public assuré par Bruxelles-Environnement (Défi énergie pour les particuliers mais aussi les écoles et les entreprises)</p> <p>Qualité et consommation d'eau A : Pas de pénurie en termes d'approvisionnement d'eau de ville pour la RBC A : La Woluwe dont la qualité est en constante amélioration ? : Connaissance de l'évolution de la consommation des particuliers F : Vétusté et capacité devenue insuffisante du réseau d'égouts O : Potentiel de réactivation d'anciennes citernes d'eau de pluie (valorisation et lutte contre inondations) O : Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) visant à limiter le risque d'inondation</p>	<p>Consommation d'énergie A : Responsable URE et mise en place d'une comptabilité énergétique A : Convention entre la commune et le Centre Sportif qui prévoit un monitoring trimestriel des consommations A : Audit en 2009 des déperditions de chaleur dans les bâtiments accessibles au public A : Plan d'isolation, de remplacement des installations de chauffage et de régulation centralisée de ces installations pour les bâtiments publics A : Participation financière pour inciter les agents communaux à recourir à la mobilité douce ou aux transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail F : Encore des problèmes de gaspillage d'énergie dans les bâtiments communaux et difficulté de mettre en place un tableau de bord simple et lisible F : Age moyen des bâtiments communaux F : Peu d'effort sur la flotte de véhicules communaux O : Subsidés (régionaux, communautaires, etc.) et PLAGÉ O : La commune en tant que relais de la Région pour sensibiliser le public aux économies d'énergie M : Coût des travaux d'isolations des bâtiments communaux</p> <p>Qualité et consommation d'eau <i>NB : La gestion de l'eau en RBC (captage, assainissement, stockage et distribution de eaux de ville, évacuation et épuration des eaux usées, gestions des eaux de surface et lutte contre les inondations) est assurée par les organismes régionaux Vivaqua, IBDE, Bruxelles-Environnement.</i> A : Valorisation des eaux de source et de pluie pour les sanitaires de l'hôtel communal et projets de récupération d'eau de pluie (centre sportif) A : Système de filtres à la piscine communale réduisant la consommation A : Lutte contre les inondations : installations de toitures vertes sur les bâtiments communaux et commune pionnière dans la construction de bassins d'orage F : Peu de suivi des consommations communales et peu de dispositifs pour économiser l'eau O : Entretien des voiries et des espaces verts à l'eau de pluie O : Collaboration avec communes limitrophes pour la lutte contre les inondations</p>

<p>Biodiversité et espaces naturels A : Présence de nombreux espaces verts gérés de manière intégrée par Bruxelles-Environnement A : Jardins de particuliers labellisés « Nature au jardin » par Natagora A : Associations actives dans la préservation de la nature (Cercle Royal Horticole et Avicole de Woluwe-Stockel, asbl Wolunature) A : Bonne santé du rucher-école situé rue au Bois O : Vu le nombre de jardins privés, sensibiliser l'ensemble des habitants à recourir aux méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement</p> <p>Qualité de l'air A : Amélioration globale de la qualité de l'air en RBC au cours des 20 dernières années A : Pas d'activité polluante (industrielle) sur le territoire communal F : Certaines pollutions restent préoccupantes en RBC (ozone troposphérique, particules fines, CO₂) F : Proximité du ring et importance du trafic de transit F : Pas d'appareil de mesure dans la commune de WSP O : Mesures en continu de la qualité de l'air extérieur en RBC par Bruxelles-Environnement O : Marge de progression existante à WSP pour réduire les principales sources de pollution (amélioration des installations de chauffage et réduction du trafic). M : Augmentation du trafic de transit</p>	<p>Biodiversité et espaces naturels <i>NB : L'action de Bruxelles-Environnement vise à constituer un maillage bleu et un maillage vert composé de tous les espaces naturels de la région et de ses alentours</i> A : Diversification des plantations dans les espaces publics A : Réduction drastique du recours à des produits biocides pour l'entretien des espaces verts communaux A : Effort de sensibilisation du public (Wolumag, concours de façade fleurie) O : Projets de potagers collectifs (Val des Seigneurs)</p> <p>Qualité de l'air <i>NB : Bruxelles-Environnement assure le contrôle de la qualité de l'air extérieur et la sensibilisation du public pour l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.</i> A : Plan d'isolation, de remplacement des installations de chauffage et de régulation centralisée de ces installations pour les bâtiments publics A : Plan directeur des zones 30 et développement du réseau cyclable A : Travail important sur la qualité de l'air intérieur de la piscine communale F : Pas d'analyse de la qualité de l'air intérieur dans les autres bâtiments communaux O : Sensibilisation accrue des habitants sur la problématique de la qualité de l'air</p>
<p>Forums 21</p>	<p>Enquête au sein du personnel communal</p>
<p>A : Commune aisée et habitants éduqués permettant les investissements et l'adoption de gestes en faveur des économies d'énergie, de la préservation de la qualité de l'eau, d'un jardinage respectueux de l'environnement, etc.</p> <p>F : Perception incertaine des personnes présentes du rôle d'exemple de la commune F : Manque d'outils de connaissance du territoire et de suivi des politiques F : Manque de pédagogie et d'information à destination des citoyens</p> <p>O : Collaboration à renforcer avec autres communes et autres niveaux de pouvoirs</p> <p>O : Jardins, potagers pédagogiques et gestion communautaire des espaces verts ; compostage ; promotion des citernes d'eau de pluie et des toitures vertes ; application plus stricte du RRU ; utilisation de produits d'entretien respectueux de l'environnement ; primes ; normes d'isolation ; audit énergétique ; création d'un guichet énergie ; eco-construction communale.</p> <p>M : Changements climatiques ; espèces invasives ; urbanisation croissante ; imperméabilisation des sols ; pollutions diverses, augmentation du trafic</p>	<p>A : 51% des répondants font déjà des efforts pour réduire leur consommation d'énergie et 19% seraient prêt à le faire</p>

4. Consommation responsable

Nous nous engageons à adopter et à faciliter une utilisation prudente et efficace des ressources et à encourager la consommation et la production durables.

Nous travaillerons donc à :

1. Eviter et **réduire les déchets**, et accroître la réutilisation et le recyclage.
2. Gérer et **traiter les déchets** selon les normes de bonne pratique.
3. Eviter les **consommations d'énergie** inutiles et améliorer l'efficacité énergétique des usages finaux
4. Assurer des **achats durables**.
5. Favoriser activement la **production et la consommation durables**, et notamment les produits éco-labellisés, biologiques, éthiques et équitables.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>Déchets <i>NB : le tri des déchets est obligatoire en RBC depuis le 1er janvier 2010</i> A : Multiplication des actions de prévention visant la réutilisation : organisation par la Ligue des Familles et les écoles de foires aux vêtements ; par la ludothèque d'une brocante aux jouets, succès croissant des commerces de 'seconde main', etc. O : Possibilité de compostage à domicile pour les personnes qui disposent d'un jardin et développement du réseau de Maîtres composteurs</p> <p>Consommation d'énergie (voir point 3)</p> <p>Achats durables O : Offre croissante de commerces durables (alimentation bio, commerce équitable, magasins de seconde main) O : Constitution de groupes d'achats groupés ou de groupes d'achats solidaires</p> <p>Production et consommation durable</p>	<p>Déchets <i>NB : La gestion des déchets en RBC (collecte, traitement, sensibilisation, déchetteries régionales) et de la propreté est en grande partie assurée par les organismes régionaux Agence Bruxelles-Propreté et Bruxelles-Environnement ainsi que par une série d'opérateurs privés (ex : Sita)</i> A : Action communale en faveur du tri : déchetterie communale dont les horaires d'ouverture viennent d'être élargis, présence de nombreuses bulles à verre sur le territoire communal et de conteneurs pour récolter les vêtements A : Actions de sensibilisation et site de démonstration pour le compostage A : Réseau de bibliothèques, médiathèque et ludothèque pour permettre des loisirs plus durables. F : Tri dans les bâtiments communaux pas encore optimal</p> <p>Consommation d'énergie (voir point 3)</p> <p>Achats durables F : Faible proportion de marchés publics avec clauses environnementales et éthiques</p> <p>Production et consommation durable</p>
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>F : Perception incertaine des personnes présentes du rôle d'exemple de la commune F : Manque de pédagogie et d'information à destination des citoyens F : Pas de soutien financier communal</p> <p>O : Rôle de sensibilisation à jouer par les agents de propreté et de la déchetterie ; primes ; normes d'isolation ; audit énergétique ; création d'un guichet énergie ; eco-construction communale.</p>	<p>A : 44% des répondants font déjà des efforts pour réduire leur production de déchets et 31% seraient prêts à en faire A : 35 % des répondants utilisent déjà du papier recyclé et 51% seraient prêts à le faire</p> <p>A : Les répondants sont volontaires pour passer à une politique d'achats durables (près de 70%)</p> <p>F : Les répondants perçoivent peu l'influence positive de leur fonction / de leurs actions professionnelles sur l'enjeu suivant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des dynamiques de production et de consommation durable </p>

5. Planification et conception

Nous nous engageons à tenir un rôle stratégique dans la planification et la conception urbaines en y intégrant les aspects environnementaux, sociaux, économiques, de santé et culturels au profit de tous.

Nous travaillerons donc à :

1. Réutiliser et **restaurer les zones abandonnées** ou désavantagées
2. Eviter la prolifération urbaine, en obtenant des **densités urbaines appropriées** et en donnant la priorité aux friches industrielles sur les terrains situés hors milieu urbain
3. Assurer une utilisation une **utilisation mixte des constructions et des zones aménagées**, et un bon équilibre entre emplois, logements et services, accordant la priorité à l'utilisation résidentielle des centres-villes
4. Assurer la conversion, la rénovation, l'utilisation et la réutilisation appropriées de notre **héritage culturel urbain**
5. Appliquer les exigences posées par **la conception et la construction durables** et favoriser l'architecture et les techniques de construction de haute qualité.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal

6. Mobilité améliorée, trafic limité

Nous reconnaissons la relation entre transports, santé et environnement et nous engageons à favoriser puissamment les choix assurant une mobilité durable.

Nous travaillerons donc à :

1. Réduire la nécessité du **transport motorisé privé** et favoriser des alternatives séduisantes accessibles à tous.
2. Augmenter la part des déplacements assurés par les **transports en commun, à pied et à bicyclette**.
3. Encourager la transition vers des **véhicules peu polluants**.
4. Développer un **plan urbain de mobilité** intégré et durable.
5. Réduire **l'impact des transports** pour l'environnement et la santé publique.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>A : Promenade du chemin de fer et pistes cyclables en site propre A : Offre de transports en commun appréciable (métro, tram, bus)</p> <p>F : Part modale de la voiture relativement importante F : Trafic de transit provenant d'une part des voies de pénétration en RBC (principalement l'avenue de Tervuren et le boulevard de la Woluwe) et d'autre part du trafic inter quartiers/communes F : Fragmentation du réseau de pistes cyclables</p> <p>O : Initiatives régionales telles que Villo (inter-modalité) et Cambio (voiture partagée)</p> <p>M : Augmentation du trafic de transit</p>	<p>A : Plan de hiérarchisation des voiries (zone 30, 20, etc.) A : Engagement d'obtenir le label 'handicity' A : Incitation des agents à recourir aux modes de déplacements durables (participation aux frais pour transports en commun et vélo)</p> <p>F : A part la participation à l'opération 'dringdring', peu d'efforts de sensibilisation du public</p> <p>O : Se doter d'un Plan communal de déplacements et désigner un responsable 'mobilité' au sein de l'administration O : Accès aux lieux publics et bonne connectivité des projets aux transports en commun</p>
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>A : Sites propres pour vélos et promenade verte</p> <p>F : Desserte des transports en commun peu commode (bus 36) et Inter-modalité imparfaite (ex : parking vélo près de station de métro Stockel souvent complet) F : Aménagements piétons et cyclables pas assez sécurisés et parkings vélo manquant à proximité des établissements publics F : Incivilités (surtout à proximité des écoles) F : Politique de stationnement plutôt favorable aux automobilistes</p> <p>O : Promotion de modes de déplacements alternatifs ; élargir les trottoirs ; réintroduire du local (commerces, services) ; plan de déplacements des entreprises, scolaires ; aménagements du 94 pour rendre le boulevard de la Woluwe moins dangereux ; Cambio et Villo ; communication entre Région et communes pour la politique de stationnement</p> <p>M : Espaces publics envahis par les voitures (parking) ; autoroutes urbaines et augmentation du trafic de transit</p>	<p>A : 45% des répondants réalisent déjà leurs déplacements professionnels en transports en commun, à pied ou à vélo et 20% seraient prêts à le faire A : 36% des répondants se rendent déjà au travail autrement que seul dans leur voiture et 17% seraient prêts à le faire</p>

7. Action locale pour la santé

Nous nous engageons à protéger et à promouvoir la santé et le bien-être de nos concitoyens.

Nous travaillerons donc à :

1. **Améliorer la prise de conscience** et agir sur les déterminants principaux en termes de santé, dont la plupart se trouvent hors du champ d'action du secteur de la santé.
2. Favoriser une planification du développement de la santé en ville, qui fournisse à nos villes les moyens d'établir et de **mettre à jour des partenariats stratégiques** en matière de santé.
3. **Réduire les inégalités** en matière de santé et lutter contre la pauvreté, ce qui exigera de rendre compte régulièrement des progrès entrepris dans la réduction des écarts constatés.
4. Favoriser l'évaluation des incidences sur la santé en tant que moyen pour tous les secteurs de concentrer leur travail sur la santé et **la qualité de vie**.
5. Mobiliser les planificateurs urbains et les pousser à intégrer les considérations de santé publique dans leurs **stratégies et initiatives de planification**.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>A : Résultats positifs de l'enquête Urbis (2007) sur la « santé subjective »</p> <p>A : Offre de soins importante sur le territoire communal ou à proximité (médecins, cliniques, kinés, pharmacie, etc.)</p> <p>? : Offre en matière de médecine plus sociale ? (planning familial)</p> <p>F : Age moyen élevé (20% a 65 ans ou plus)</p> <p>F : 42 % des ménages sont composés de personnes vivant seules</p>	<p>A : Actions en faveur de la pratique du sport (séances gratuites d'essai au centre sportif, rallye des Fosses, marches nordiques, etc.)</p> <p>A : Cahiers des charges très strictes pour les fournisseurs des cantines scolaires communales</p> <p>A : Actions de prévention grâce aux projets Gymsana (activités physiques adaptées pour les séniors) et Viasano (alimentation, activité physique et santé)</p>
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>A : Espaces verts et tranquillité propices à une bonne qualité de vie</p> <p>A : Présence de nombreuses infrastructures favorisant l'exercice physique et les contacts sociaux (clubs de sports, centres communautaires)</p> <p>A : Intervention du CPAS pour paiement de soins de santé et attribution de 'chèques sports'</p> <p>F : Visibilité des centres médicaux jugée trop faible</p> <p>F : Sensibilisation-prévention santé dans les écoles pas assez accentuée</p> <p>O : Défibrillateurs dans tous les lieux publics ; services de soins à domicile pour les seniors ; alimentation bio dans les écoles ; promotion de la mobilité douce</p> <p>M : Détérioration de la qualité de l'air</p>	

8. Economie locale vivante et durable

Nous nous engageons à créer et à soutenir une économie locale vivante qui donne accès à l'emploi sans porter préjudice à l'environnement.

Nous travaillerons donc à :

1. Adopter des mesures qui stimulent et soutiennent **l'emploi local** et les **entreprises émergentes**.
2. Coopérer avec les entreprises locales dans la promotion et la mise en application des **bonnes pratiques d'entreprise**.
3. Développer et mettre en application les principes de durabilité dans **l'emplacement géographique des entreprises**.
4. Encourager les marchés de **produits locaux et régionaux** de haute qualité.
5. Favoriser le **tourisme local durable**.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>Emploi et entreprises émergentes <i>NB : moins de 1000 entreprises dont 85% sont des TPE. Indépendants (surtout commerces), professions libérales et activités non marchandes bien représentés.</i> A : Taux de chômage le plus bas de la Région (2008, 8.9%) A : Taux de succès du service de réinsertion socioprofessionnelle du CPAS O : Développement du secteur des services propres à améliorer la qualité de vie et le bien-être (seniors)</p> <p>Promotion de bonnes pratiques A : Présence d'une entreprise de travail social (La Serre-Outils) F : Une seule entreprise ayant le label 'entreprise éco-dynamique' O : Possibilité de synergie avec les étudiants suivant la formation en 'Développement durable et responsabilité sociétale des entreprises' à l'ICHEC</p> <p>Promotion des produits locaux de haute qualité O : Offre croissante de commerces durables (alimentation bio, commerce équitable, magasins de seconde main) O : Constitution de groupes d'achats groupés ou de groupes d'achats solidaires</p> <p>Tourisme local durable F : Sites naturels remarquables</p>	<p>Emploi et entreprises émergentes A : Projet de mentorat d'affaires A : Animations des noyaux commerciaux (Euro-Noël, Musicalix, Wolufestivals) et organisation de concours (table d'art, art en vitrine, vitrines de Noël) A : Création de la Maison de l'emploi et dynamisme du service emploi (Salon de l'Emploi, projet de femmes) F : Tissu des entreprises locales peu connu O : Redynamiser les associations de commerçants</p> <p>Promotion de bonnes pratiques F : Pas de sensibilisation à l'éco-gestion F : Pas d'éco-gestion de l'administration communale</p> <p>Promotion des produits locaux de haute qualité F : Pas de mise en valeur des entreprises spécialisées dans le développement durable O : Prévoir des emplacements 'bios' aux marchés de Stockel et de Sainte-Alix ou organiser un marché 100% bio</p> <p>Tourisme local durable A : Organisation des apéros urbains à Stockel</p>
<p>Forums 21</p> <p>A : Salon de l'emploi et mentorat d'affaires A : Le développement des Paniers bios A : Quelques attraits touristiques : musée du tram, Palais Stoclet, ambassades, parcs, etc.</p> <p>F : Pas de centre d'entreprises, pas de centre artisanal F : Pas de marché au Chant d'Oiseau ; manque de terrasses et de cafés conviviaux F : Commerces chers</p> <p>O : Promotion de la consommation durable et des bonnes adresses dans le Wolomag ; marché bio et implication des commerçants ; former les habitants qui le souhaitent à être guides ; journées du patrimoine</p> <p>M : Manque de lieu attractif (cf Wolubilis)</p>	<p>Enquête au sein du personnel communal</p> <p>F : Les répondants perçoivent peu l'influence positive de leur fonction / de leurs actions professionnelles sur l'enjeu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des dynamiques de production et de consommation durable

9. Equité sociale et justice

Nous nous engageons à soutenir les communautés ouvertes et solidaires.

Nous travaillerons donc à :

1. Développer et mettre en œuvre des programmes visant à prévenir et alléger la **pauvreté**.
2. Assurer **l'accès équitable** aux services publics, à l'éducation, aux offres d'emploi, à la formation, à l'information et aux activités culturelles.
3. Stimuler l'ouverture sociale et **l'égalité des sexes**.
4. Améliorer **la sûreté et la sécurité** de la communauté.
5. Assurer des **conditions de logement et de vie** de haute qualité et socialement intégrées.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>Lutte contre la pauvreté A : Taux de chômage le plus bas de la Région (2008, 8.9%) et population considérée comme plutôt aisée A : Action du CPAS bien ciblée et taux de réinsertion important A : Présence d'associations d'entraide dans la commune (par exemple les paroisses) F : Statistiques qui cachent parfois une grande disparité F : La pauvreté n'est pas l'unique fléau (isolement)</p> <p>Accès au bien-être pour tous A : Offre abondante, communale et autre, en matière de sports, d'activités socioculturelles A : Offre abondante, communale et autre, en matière d'enseignement A : Chèques cultures et sports attribués par le CPAS A : Présence de nombreux mouvements de jeunesse</p> <p>Egalité des chances</p> <p>Prévention sûreté et sécurité</p> <p>Droit au logement F : Logements chers et peu de logements sociaux</p>	<p>Lutte contre la pauvreté A : Création de l'AIS (Agence Immobilière Sociale) A : Dynamisme du service social et de l'emploi</p> <p>Accès au bien-être pour tous A : Politiques dynamiques de remise à l'emploi, de la culture, etc. A : Association le Soleil des Toujours Jeunes (seniors) A : Politique en faveur des personnes handicapées A : Nombreuses infrastructures communales (Centre sportif ; Réseau de bibliothèques, ludothèque, médiathèque ; centres de quartier ; Centre culturel, cinéma de Stockel) A : Réseau des écoles communales et des académies ainsi que réseau d'enseignement non communal, associations actives dans l'éducation permanente (cours de langues) ou dans l'accueil extrascolaire (Cap Famille, PAJ)</p> <p>Egalité des chances A : Réduction de la fracture numérique : espaces public numérique (EPN) et formations gratuites A : Egalité homme-femme : Projet de Femmes (permettre aux femmes au foyer de reprendre une activité professionnelle après une longue interruption) A : Intégration : Conseil consultatif de la personne handicapée et Asbl Commission des Relations Européennes</p> <p>Prévention sûreté et sécurité A : Rencontres Citoyennes A : Actions de l'asbl PAJ et des stewards sur le terrain</p> <p>Droit au logement A : Création de l'AIS (Agence Immobilière Sociale)</p>

Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>A : Paix sociale et tranquillité A : Solidarité « légale » grâce au CPAS A : Actions en faveur des demandeurs d'emploi A : Présence de nombreuses infrastructures favorisant l'exercice physique, l'accès à la culture et les contacts sociaux (clubs de sports, centres communautaires) A : Ecole des devoirs A : Résidence Roi Baudouin A : La Cité de l'Amitié pour l'intégration de personnes souffrant d'un handicap A : Création de l'AIS mais manque d'information à son sujet</p> <p>F : Accueil des nouveaux habitants trop irrégulier F : Manque de logements sociaux, d'aide pour l'établissement des jeunes dans la commune et logements inoccupés F : Participation de la commune aux grandes opérations de solidarité (Cap 48, 11.11.11, etc.)</p> <p>O : Tarification préférentielle des services pour les moins nantis ; solidarité et logement intergénérationnel ; Création d'un conseil consultatif des séniors ; Jumelage avec communes belges moins favorisées ; aménagement du terrain des Dames Blanches en concertation avec les riverains</p> <p>M : Logements chers, fuite des jeunes, individualisme, réticences des riverains face à nouvelles constructions</p>	<p>F : Les répondants perçoivent peu l'influence positive de leur fonction / de leurs actions professionnelles sur l'enjeu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre l'épanouissement humain et l'accès de tous à une bonne qualité de vie

10. Du local au global

Nous nous engageons à assumer notre responsabilité globale pour atteindre la paix, la justice, l'équité, le développement durable et la protection climatique

Nous travaillerons donc à :

1. Développer et poursuivre une approche stratégique et intégrée pour ralentir l'évolution climatique, et œuvrer en faveur d'un taux durable **d'émission de gaz à effet de serre**.
2. **Intégrer la protection climatique dans nos politiques** dans le domaine de l'énergie, du transport, des marchés publics, des déchets, de l'agriculture et de la sylviculture.
3. Améliorer la prise de conscience sur les causes et conséquences probables des changements climatiques, et intégrer les **actions préventives** dans notre politique relative aux changements climatiques.
4. Réduire notre **impact sur l'environnement global** et favoriser le principe de **justice environnementale**.
5. Renforcer la **coopération internationale** des villes et développer des réponses locales aux problèmes globaux en partenariat avec les gouvernements locaux, communautés et acteurs concernés.

Caractéristiques de Woluwe-Saint-Pierre	Action communale
<p>Lutte contre les changements climatiques</p> <p>Impact sur l'environnement global</p> <p>Coopération internationale A : Conseil consultatif pour la coopération au développement</p>	<p>Lutte contre les changements climatiques</p> <p>Impact sur l'environnement global</p> <p>Coopération internationale A : Visibilité des associations actives sur le territoire A : Politique de jumelage (Musambira) O : Coopération décentralisée (Goma)</p>
Forums 21	Enquête au sein du personnel communal
<p>A : Echevin de la Coopération au développement</p> <p>F : P perception incertaine des personnes présentes du rôle d'exemple de la commune</p> <p>F : Participation de la commune aux grandes opérations de solidarité (Cap 48, 11.11.11, etc.)</p>	<p>A : 98% des répondants connaissent ou ont entendu parler des accords de Kyoto</p> <p>F : Les répondants perçoivent peu l'influence positive de leur fonction / de leurs actions professionnelles sur les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservation de la biodiversité, des ressources et des milieux naturels ▪ Lutte contre les changements climatiques ▪ Renforcer la solidarité entre les territoires et entre les générations

Conclusion

A. Principaux enseignements

Beaucoup d'atouts, de bonnes initiatives, de la bonne volonté et des marges de progression importantes à condition qu'elles soient soutenues par une ambition claire, une approche transversale, une amélioration des connaissances et une communication dynamique.

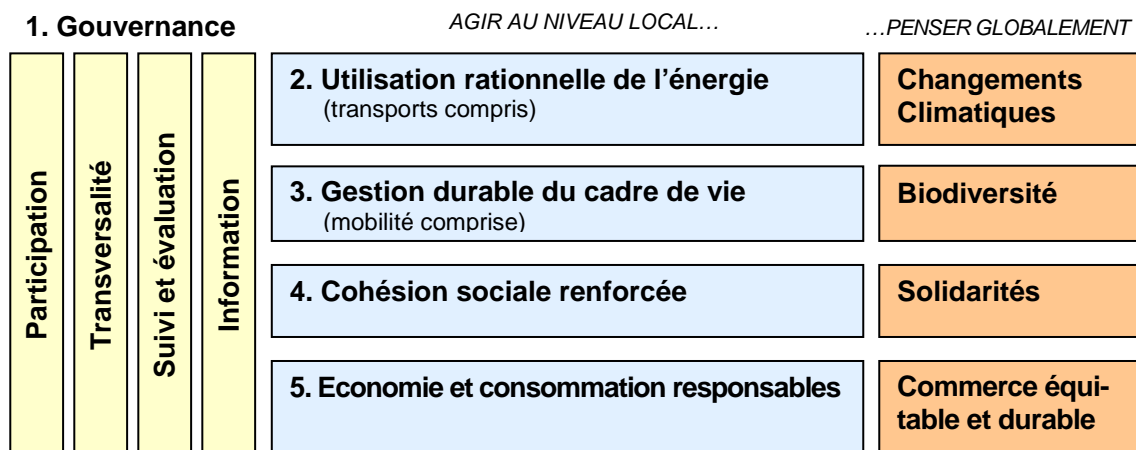
- Woluwe-Saint-Pierre** est sans aucun doute une commune où il fait bon vivre. Elle souffre certes de certaines nuisances importantes telles que le trafic aérien et le trafic de transit. Mais elle jouit surtout de **nombreux atouts** : vastes espaces verts, offre de transports en commun et pistes cyclables, offre en matière de crèches, d'enseignement et d'activités sportives ou socioculturelles, population plutôt aisée et taux de chômage bas, multi-culturalité, etc.
 - ⇒ Ces derniers **mériteraient d'être mobilisés ou exploités davantage dans le cadre d'une politique de développement durable plus volontariste** (par exemple Charte de gestion durable des espaces verts, guidance des particuliers pour l'éco-rénovation de leur logement, sensibilisation dans les écoles, etc.).
- En ce qui concerne **l'action communale**, il faut souligner le **nombre important d'initiatives qui s'inscrivent déjà dans une philosophie de développement durable** (actions URE, gestion des espaces verts, déchetterie, actions pour les personnes handicapées, animations pour les seniors, etc.).
 - ⇒ Tant les agents communaux que les habitants de WSP s'accordent sur la nécessité de **poursuivre ces efforts pour faire de Woluwe-Saint-Pierre une commune exemplaire** en matière de développement durable.
 - ⇒ Cela passe notamment par le renforcement de **cohérence entre les différentes actions** et par une **visibilité accrue** de celles-ci.
 - ⇒ De même le **positionnement de la Commune par rapport aux enjeux globaux** tels que les changements climatiques, la protection de la biodiversité, la consommation éthique, **pourrait être plus affirmé**.
- Les **habitants présents aux Forums 21** ont mis en évidence ces deux premiers points.
 - ⇒ Ils ont aussi fait part de leur désir **d'être plus informés et accompagnés dans leurs démarches** en faveur du développement durable.
 - ⇒ Si la tranquillité de la commune fait partie de ses atouts pour de nombreux habitants, l'envie **de bénéficier d'un espace public convivial et vivant** doit également être pris en compte.
- Les **agents communaux** sont manifestement **sensibilisés aux enjeux du développement durable**. Cela signifie que l'objectif visé par le programme d'information qui leur a été offert (visites guidées de l'exposition C'est notre Terre, lancement interne du projet Agenda 21, séances d'information sur le développement durable) a bien été atteint. Beaucoup d'entre eux affirment faire déjà une série d'efforts au quotidien (tri des déchets, consommation de papier, consommation d'énergie) ou déclarent être prêts à en faire davantage (achats durables).
 - ⇒ Par contre, ils **n'identifient pas clairement le lien entre leur fonction ou leurs tâches et les grands enjeux globaux** tels que les changements climatiques ou encore la protection de la biodiversité.
 - ⇒ Ils regrettent aussi le **manque de communication au sein de l'administration** qui selon eux constitue un frein à une gestion plus transversale des actions et projets communaux.
 - ⇒ Enfin les agents estiment **que l'interaction avec les citoyens et les autorités régionales pourrait être plus développée**.

B. Les 5 thèmes prioritaires

A l'issue du diagnostic de développement durable de la commune, le Collège des Bourgmestre et Echevins a défini 5 thèmes prioritaires pour l'élaboration de son Agenda 21 local. Leur choix a été guidé par la volonté **de répondre aux besoins spécifiques de Woluwe-Saint-Pierre tout en tenant compte des grands enjeux du 21^{ème} siècle.**

Le premier thème est **transversal** aux quatre autres. Cela signifie que, pour chaque action de l'Agenda 21 local, une attention particulière sera donnée aux points suivants : la dynamique participative mise en œuvre ; la transversalité dans l'élaboration et la gestion des projets (en ce compris avec les autres institutions) ; le suivi et l'évaluation des actions ; la qualité et la diffusion de l'information sur ces actions.

1. **Bonne gouvernance et citoyenneté participative** (Aalborg 1 et 2) ;
2. **Utilisation rationnelle de l'énergie et lutte contre les changements climatiques** (Aalborg 3, 4, 5, 10) ;
3. **Gestion durable du cadre de vie et préservation de la biodiversité** (Aalborg 3, 4, 5, 10) ;
4. **Cohésion sociale renforcée et solidarités** (Aalborg 7, 9, 10) ;
5. **Economie et consommation responsables, commerce équitable et durable** (Aalborg 4, 8, 10).



C. Collaboration avec le CPAS de Woluwe-Saint-Pierre

Afin de renforcer la cohérence de son Agenda 21 local, la commune de Woluwe-Saint-Pierre a décidé d'associer le Centre Public d'Action Sociale aussi bien à l'élaboration qu'à la mise en œuvre du futur plan d'action.